L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 FEVRIER 1873 — 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 14 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, aux Nos. 74 et 76 de la rue Tchoupitoulas — Quincaillerie.

Par Hoffman, Marks & Co., au magasin de la "Ville de New York," No. 142 de la rue du Canal, gants de peau, articles de fantaisie, corsets, parfumerie, installations.

Par G. Léaumont, au No. 68 de la rue de Chartres—chemises avariées, habillements, articles de toilette, chapeaux, &c.

Par Louis Stern & Bros., dans leur salle d'encan No 16 rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Vente de Syndic. — Aujourd'hui, vendredi 14 février, à 10 heures du matin, MM. Hoffman, Marks & Cie., vendront au magasin de la Ville de New York, rue du Canal 142, entre les rues Carondelet et Baronne, par ordre du syndic officiel, tout le stock de marchandises de fantaisie de C. B. Palmeyer, ainsi que toutes les installations du dit magasin. Le stock est fort riche très varié et la vente est sans réserve. Fameuse occasion de faire de belles emplettes à bon marché!

Vente de quincaillerie à crédit, — continuée. — Voyez l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents.

AVIS.

L'*Abeille* ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner *à la semaine* avec les porteurs de l'*Abeille*.

SPECTACLES.

Vendredi, 14 Février 1873.

VARIÉTÉS—A midi et le soir, Caleb Plummer.
ACADEMIE—Lady Audley's Secret.
ST. CHARLES—Nick of the Woods.
MUSÉE D'ANATOMIE—40 rue St-Charles.

Ne Passez pas l'Eponge.

Les feuilles radicales sont restées, d'abord, interdites devant l'avalanche de révélations qui est venue atteindre tant d'hommes éminents de leur parti. Les accusés, eux-mêmes, avaient fléchi sous le coup et l'émoi était tel dans le public qu'on pouvait croire à une déroute. Mais, revenus de leur surprise, les radicaux commencent à se rallier et à protester; les accusés se rassurent et paient d'audace. L'un d'eux a trouvé des parents complaisants qui ont témoigné en sa faveur, on le déclare déjà blanchi, et on soutient qu'il y a eu beaucoup d'exagérations, et qu'après tout, les hommes dénoncés ne sont pas si coupables qu'on l'avait cru d'abord. Nous entendrons bientôt dire que, dans l'intérêt de la morale publique il faut passer l'éponge sur toutes ces saletés.

Le verdict scandaleux du juri de New York, dans l'affaire de Tweed, a été le signal de cette réaction. Tandis que les journaux indépendants ont dénoncé ce verdict comme obtenu par des moyens frauduleux et ont persisté à soutenir que Tweed est coupable; un des organes de l'administration, le *New York Evening Post*, a soutenu une thèse différente. Ce journal est d'avis qu'il faut accepter le verdict, et il dénonce l'esprit de persécution qui vient de se manifester récemment contre les personnages politiques.

"Il semble, dit-il, que nous soyons dans une heure d'égarement, où les caractères sont attaqués comme s'ils n'étaient d'aucun prix; où des peccadilles, légères comme l'air, sont transformées en crimes énormes; où le soupçon équivaut à la condamnation; et où une insinuation est changée en un verdict de culpabilité. Il y a de l'intégrité dans la vie publique; il y a de l'honnêteté dans la vie privée. L'ambition—l'amour des places—le désir de vivre et de se mettre aussi bien que des voisins, peuvent amener quelques hommes, qui ont des emplois publics, à courir des risques extraordinaires, mais ils sont peu nombreux comparés à la masse."

L'*Evening Post* ne fait preuve d'indulgence envers Tweed, ex-chef de la démocratie newyorkaise, qu'il a très violemment attaqué précédemment, qu'afin d'avoir un prétexte pour couvrir du même manteau ses propres amis. Mais c'est là un mauvais système: c'est tout simplement jeter des cendres sur le feu qui couve au lieu de l'éteindre. Nous comprenons que le parti républicain soit ennuyé de voir ainsi mettre à nu les plaies de quelques-uns de ses chefs, mais il se fera plus de tort en cherchant à les couvrir qu'en les sacrifiant au sort qu'ils ont mérité.

Le *Messager Franco-américain*, dans un autre ordre d'idées, cherche aussi à atténuer le mal, mais il ne va pas jusqu'à demander l'impunité pour les coupables.—Sa grande préoccupation est de défendre les institutions républicaines contre les conséquences que l'on peut tirer du tableau actuel des mœurs politiques dans ce pays.

"Ce qui se passe, dit-il, aux Etats-Unis, dans la sphère politique, dans la sphère judiciaire et dans la sphère sociale, semble peu rassurant aux esprits qui n'ont pas une foi très robuste dans les destinées de la démocratie. Les craintes qu'on manifeste à cet égard sont d'ailleurs fort légitimes, et nous aimons mieux voir se répandre des alarmes même exagérées qu'une sécurité dangereuse s'emparer de l'opinion publique. Les hommes qui constatent la présence du mal et qui s'en effrayent sont beaucoup plus disposés à le combattre que ceux qui se laissent gagner par l'indifférence ou s'endorment dans l'optimisme. Mais où est le remède?—Quelle digue opposer à la corruption et au crime? Telles sont les questions posées autour de nous par des personnes qui paraissent convaincues qu'elles doivent rester sans réponse.

Le *Messager* nie que les monarchies aient jamais produit des résultats plus satisfaisants que ceux auxquels nous assistons, et il ajoute:

"L'immense avantage de la démocratie sur tous les systèmes monarchiques et oligarchiques, c'est de soumettre les actes des gouvernants au contrôle de la publicité. Cela est d'une évidence incontestable pour les Etats-Unis. Sans sortir du cercle des événements contemporains, pourrait-on comparer les abus de l'administration du général Grant à ceux d'une monarchie quelconque? Quoiqu'ils aient été signalés à la nation avec une emphase extraordinaire, ne voit-on pas qu'ils se réduisent à des déviations très pardonnables, mais qu'ils auraient pu devenir beaucoup plus sérieux s'ils avaient été garantis de la censure par l'égide d'une prérogative royale? Quant à la corruption qui s'est glissée dans le Congrès, nous n'en nions pas la gravité; mais nous affirmons qu'elle n'égale pas celle des assemblées monarchiques. Pour ne citer qu'un exemple, ne sait-on pas par quels moyens on arrivait au Corps législatif sous le second Empire, et ignore-t-on que les membres de la majorité de cette assemblée ne faisaient qu'enregistrer servilement la volonté du maître? Qu'est-ce donc que cette servilité, sinon l'indice de la plus dégoûtante corruption?

Nous n'entendons ni justifier ni excuser la vénalité de certains législateurs américains. Il en est quelques-uns qui devraient être honteusement expulsés du Capitole. Mais, à supposer qu'ils soient épargnés par leurs collègues, ne sont-ils pas aujourd'hui condamnés, stigmatisés par l'opinion? La publicité n'a-t-elle pas répandu sa lumière sur leurs actes les plus secrets, et ne sont-ils pas à l'avenir dans l'impossibilité de demander les suffrages du peuple? Il nous semble donc que l'expérience républicaine n'a encore rien de décourageant, et que ce qui se passe autour de nous n'est pas de nature à faire désespérer de la démocratie. Si la raison humaine n'est pas capable de se gouverner, c'est une chose que ses ennemis ne sont pas encore parvenus à démontrer."

Nous ne partageons pas les illusions de notre confrère sur l'administration du général Grant, car nous pensons qu'il n'y a qu'une très faible partie des abus de cette administration qui ait été dévoilée, et nous croyons que le mal, loin d'avoir été exagéré, est beaucoup plus considérable qu'on ne le pense. Il n'y a pas eu, selon nous, dans ce siècle, d'assemblée monarchique où la corruption et la vénalité aient égalé la dixième partie de ce qui existe actuellement dans le Congrès et dans la plupart des législatures d'Etat.

Cela dit, nous reconnaissons volontiers les avantages qui résultent de la liberté de la presse, grâce à laquelle la lumière la plus complète peut être portée sur les abus les plus secrets. Mais, avec l'habitude qu'ont prise les partis de se dénigrer systématiquement, la presse a perdu beaucoup de son influence, et puis, la fréquence des dénonciations a blasé le public, et il a fallu des scandales exceptionnels pour occasionner l'explosion d'indignation à laquelle nous avons assisté depuis peu, explosion que cherchent à calmer les organes du parti républicain.

Assurément, la crise que traverse cette république depuis douze ans, ne doit pas faire désespérer de la démocratie. Chaque peuple, comme chaque individu, passe par des heures d'épreuve ou de maladie, et les républiques ne sont pas plus que les monarchies, exemptes des atteintes des vices et des maux inhérents à la nature et aux institutions humaines. Mais, comme nous le disions récemment, ceux qui ont souci, non des intérêts des individus ou d'un parti, mais du bien présent et à venir d'une nation, ne doivent, ni nier le mal, ni se contenter de passer l'éponge sur la plaie. Il faut, au contraire, en rechercher la profondeur et s'occuper activement de trouver le remède. Vouloir sauver les membres gangrenés d'un corps c'est compromettre son existence. Cette vérité s'applique à un parti comme à une nation. Si le parti républicain absout ceux de ses membres qui sont convaincus de vénalité, il se rend solidaire de leurs méfaits et il se condamne lui-même à périr, car le peuple, pour se sauver, devra forcément le sacrifier.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* rappelle comment les partisans du système protecteur, voulant triompher de l'opposition du Sud, ont divisé le Sud et l'Ouest qui, réunis, étaient plus forts que l'Est, au moyen de l'agitation abolitioniste qui a abouti à la guerre de sécession et à la sujétion du Sud. Aujourd'hui, l'oligarchie monétaire du Nord-Est est toute puissante, grâce à l'argent qui contrôle le Congrès et la plupart des Législatures d'Etat. La corruption et la vénalité introduites au Sud par les carpet-baggers, existent, au même degré, au Congrès et dans les Etats du Nord. Comment réformer cet état de choses? Il n'y a qu'un moyen, dit notre confrère: c'est d'arracher le gouvernement des mains de cette oligarchie monétaire et protectioniste, au moyen d'une alliance entre les Etats agricoles de l'Ouest et du Sud. L'Ouest comprendra-t-il?

Le *Picayune* consacre un long article à l'exposé des affaires financières de la ville. Il voudrait voir les capitalistes étrangers prendre dix millions de dollars de nos Bons de ville, afin de dégager une somme égale de notre capital local. Nous aimerions mieux voir réduire la dette de la ville de dix millions de dollars, par la révision de toutes les émissions illégales et frauduleuses faites depuis quatre ans.

Notre confrère soutient toujours sa thèse en opposition à tout compromis. Il approuve entièrement la décision du juge Cullom qui déclare la loi créant la Cour Supérieure, inconstitutionnelle.

Le *Times* fait observer, comme nous l'avons fait nous-même, qu'il est singulier que le républicanisme fasse des progrès en Europe, tandis qu'il décline ici, où la tendance est de plus en plus à la centralisation. Ce journal s'occupe aussi de la question espagnole: il croit probable que l'Espagne est atteinte de cet esprit de désordre qui a, si longtemps, produit dans l'Amérique espagnole, l'anarchie et menacé d'amener une désintégration du corps social. Il croit, cependant, que l'Espagne ne succombera pas et il voit, dans l'établissement de la république une raison d'espérer que l'horrible guerre qui désole Cuba prendra fin et que les Cubains deviendront libres soit sous la juridiction espagnole soit en dehors de cette juridiction.

Le *Republican* est opposé à ce qu'on renouvelle tout conflit sectionnel aux dépens de la Louisiane. Il croit que le Sud doit donner l'exemple de la restauration de la fraternité et il l'engage à prendre sa part des largesses du budget et du produit des tarifs, en demandant l'assistance fédérale pour réparer ses levées et pour d'autres travaux publics.

Le *Republican* prend la défense des juges de la Cour Suprême, dont la mise en accusation est demandée à la Législature, et il accuse de démence et de malhonnêteté politique le parti qui emploie de pareils moyens. Que faut-il dire alors du parti qui a eu recours, pour escamoter le gouvernement, aux moyens si bien stigmatisés au Congrès même, par les chefs du parti républicain?

Le même journal parle des affaires d'Espagne, mais il est un peu en retard sur les événements de ce pays; il n'en est encore qu'à l'intention qu'aurait le roi Amédée d'abdiquer, quand ce souverain a déjà secoué la poussière de la terre espagnole. Le *Republican* demande que les Etats-Unis reconnaissent comme belligérants les Carlistes d'Espagne et les Cubains en armes. La proclamation de la république modifiera peut-être ces conclusions.

Le *Republican* prédit que le Congrès s'ajournera en décidant que la question louisianaise est une question d'Etat que doivent décider les autorités locales et que le Président, fort de cette approbation indirecte, adoptera des mesures énergiques pour calmer les fusionistes et les contraindre à obéir aux autorités de l'Etat. Bref, les fusionistes doivent s'attendre à être kukluxés d'ici à trente jours, aussitôt après l'ajournement du Congrès. Qui vivra, verra!

Louisiane.

On lit dans le numéro du 8 février de l'*Advertiser* de Lafayette, publié à Vermillonville:

AFFREUX ACCIDENT. — Un de ces accidents terribles qui malheureusement arrivent trop fréquemment, depuis qu'il est d'usage de se servir d'huile de charbon pour éclairage, vient de frapper un de nos plus respectables habitants, M. Ozémé Leblanc, de cette paroisse, qui demeure à environ cinq milles de notre village. Voici les faits tels que nous avons pu les recueillir: Madame Leblanc, dans la soirée du 8 courant, vidait de l'huile de charbon d'un can dans une lampe, et tenait une chandelle allumée d'une main, lorsque son petit garçon, âgé de près de trois ans, se précipite en courant dans la chambre, et vint heurter le bras de sa mère, le choc fit tomber la chandelle et renversa le can plein d'huile, et en moins d'une seconde la flamme se communiqua au fluide, enveloppant la mère et l'enfant. Madame Leblanc, dont la robe était en flammes, perdit la tête, se précipita dans la cour, oubliant son enfant; son mari qui était alors dans la cour, réussit à éteindre les flammes qui l'enveloppaient, mais Mme Leblanc avait déjà le bras sévèrement brûlé.

M. Leblanc courut immédiatement après cela dans la chambre où l'accident venait d'avoir lieu, pour éteindre le feu, ce qu'il fit en jetant des couvertes, mais il était trop tard pour sauver l'enfant, la pauvre petite créature ne put supporter les horribles souffrances, mourut quelques minutes après.

M. Leblanc a les mains horriblement brûlées; aujourd'hui, vendredi, nous apprenons que M. et Mme Leblanc sont hors de danger.

VENTE ET FABRIQUE DE CUIRS. — Nous appelons l'attention sur la carte de MM. Paul Esteben & Co., marchands de cuirs, rue St-Pierre 45, et dont la tannerie est au débarcadère Cavaroc. Cet établissement industriel est conduit avec une habileté supérieure, dit-on.

☞ Il ne faut pas accepter de confiance un produit simplement parce qu'il est nouveau et sur la foi de son nom, aussi les propriétaires des HOME STOMACH BITTERS n'ont-ils pas cette prétention. Ils invitent seulement les consommateurs à faire l'essai de leur produit et à le soumettre à l'examen de tout médecin compétent, convaincus qu'ils sont de voir leurs bitters appréciés par les hommes de goût et les amateurs pour leurs propriétés bienfaisantes et pour leur saveur agréable.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donnera demain, en matinée, *le Roman d'un jeune homme pauvre*, comédie en 5 actes d'Octave Feuillet, avec MM. Acelly, Ariste, Barbe, Bandry, etc., et Mmes Miller, Beauvais et Carli.

Le spectacle de dimanche se composera du *Sonneur de St-Paul* et des *Vivacités du capitaine Tic*.

☞ Il est une chose qu'on ne saurait trop répéter, c'est que le Baume aux Navets Indiens de Laplace calme immédiatement les toux les plus opiniâtres. Pourquoi donc se condamner à souffrir quand on a le remède sous la main. A vendre par B. Laplace, pharmacien, 23 et 25 Champs-Elysées, et dans les principales pharmacies.

LEÇONS DE DANSE.—Nous appelons l'attention des lecteurs sur l'annonce que publie aujourd'hui, dans nos colonnes, le Professeur Angelina, connu de notre population depuis plus de vingt-cinq ans. Le recommander au public est donc inutile; les nombreux élèves qu'il a formés et que nous avons souvent eu occasion d'admirer dans les soirées, sont des titres plus que suffisants. Le Professeur peut être vu et donne ses leçons au 1er étage du No 170 de la rue du Canal.

Législature de la Louisiane.

Séance du 13 février 1873.

SÉNAT.

La séance est ouverte à midi.

M. Swords présente une résolution portant, que tous les sénateurs déclarés élus par le Bureau des retours légal, siégeant en ce moment à l'assemblée illégale et révolutionnaire de la rue Dryades, seront expulsés, si, d'ici à lundi prochain, ils n'ont pas réclamé leurs siéges; et qu'un comité nommé par le président est chargé d'informer ces sénateurs de l'intention du Sénat.

Bills présentés:

Par M. Puckette,—Un bill relatif aux impressions judiciaires, paroissiales et municipales;

Par le même—Un acte prohibant le paiement des taxes aux personnes non autorisées de les collecter, et prescrivant et définissant les devoirs des juges, de l'avocat de district et du grand juri, à cet effet.

Le Sénat se joint à la Chambre pour procéder à l'élection du sénateur au Congrès.

A une heure et demie, le Sénat se retire dans sa salle et s'ajourne au lendemain.

CHAMBRE.

Le secrétaire lit un mémoire de M. Anton Sontag, invitant l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane à endosser une pétition qu'il adresse au Président et au Congrès des Etats-Unis, leur demandant d'établir une agence générale d'émigration entre les nations sclavonnes du Sud et les Etats-Unis d'Amérique; et il suggère qu'une ligne de vapeurs soit créée qui passera par la Mer Noire, les Dardanelles et la mer Adriatique et qui touchera en Italie, en France et en Espagne. (Hilarité.)

M. Elam ne croit pas que le mémoire ait aucune importance, mais il propose néanmoins qu'il soit référé au comité des relations fédérales.

M. Zacharie présente une résolution approuvant la politique de l'administration nationale vis-à-vis la République mexicaine, et promettant à l'administration l'appui et la coopération du peuple et du gouvernement de la Louisiane. Référé au même comité.

Le comité de finances fait un rapport favorable sur le bill autorisant les officiers du gouvernement à lever des revenus pour l'Etat et prescrivant la manière de disposer des dits revenus.

Le message du gouverneur relatif à l'organisation de la milice et de la police, reçu l'avant-veille, est référé au comité de finances.

Les deux Chambres se réunissent et procèdent à l'élection du sénateur au Congrès.

Sont ajoutés à la liste des candidats:—MM. Thos. A. Adams et Alex. Declouet.

Le vote donne le résultat suivant: Warmoth 20, Declouet 14, Adams 13, Eagau 12, Perkins 2, et Lott 2.—Pas d'élection.

Le Sénat se retire dans sa salle, et le président ayant annoncé la nomination de plusieurs comités permanents, la Chambre s'ajourne.

Pseudo-Législature.

Séance du 13 février.

SÉNAT.

Un rapport favorable est fait sur le bill pour organiser et équiper la police de l'Etat. Il est envoyé à l'impression.

Le bill incorporant la compagnie du chemin de fer Central en Louisiane est renvoyé également à l'impression avec les amendements de la Chambre.

Un rapport favorable est fait sur le bill incorporant la Compagnie de Navigation des bayous du nord de la Louisiane.

Le bill autorisant le juri de police d'Iberville à acheter la digue du bayou Plaquemine, pour en faire une route publique libre et à émettre des bons n'excédant pas $10,000 est référé.

Le bill amendant l'acte qui a créé la paroisse de la Rivière Rouge est référé.

Pendant la discussion du bill pour régler les agences des compagnies d'assurances, le sénat se retire en séance exécutive. Puis il fait rouvrir les portes et s'ajourne à demain.

CHAMBRE.

M. Williams présente une pétition des citoyens de Bayou Sara, qui sollicitent une allocation de $6,000 pour la joindre à une souscription de $3,000, dans le but de détourner le cours du Big Bayou Sara afin de protéger le pays voisin contre un débordement.

La pétition sera insérée au journal.

Le bill de secours pour L. Duplex est ajourné indéfiniment.

Est ajourné de la même manière le bill de secours pour L. Madden, assesseur de la paroisse Madison, ainsi que le bill de secours pour John T. Flattey.

Le bill incorporant la Compagnie du Théâtre Américain est référé au comité des corporations.

Ce théâtre sera ouvert à tout le monde sans distinction de couleur ou de race, et quiconque possèdera deux actions aura droit à une entrée gratis pour toutes les représentations.

M. Peyton annonce qu'il présentera un bill pour rappeler la taxe de levée dans les paroisses de Sabine, Natchitoches, De Soto et Caddo.

M. Hahn présente un bill pour réduire les frais de justice. Ce bill est référé.

Par M. Sartain, un bill pour étendre la juridiction des juges de paix dans les affaires criminelles. Référé.

Par M. Dewees, un bill accordant une extension de temps à la compagnie de Mobile, Nouvelle-Orléans et Texas, pour construire un chemin de fer entre le Mississippi et la Sabine, dans la direction de Houston, Texas. Référé.

Par M. Decker—Pour régler la citation des contribuables délinquants. Référé.

Par M. Sewell—Un bill autorisant le payement des taxes de l'année 1871 en warrants. Référée au comité des voies et moyens.

Par M. Paris—Un bill établissant un bureau de mariage séparé et où seront délivrées exclusivement les licences pour la paroisse d'Orléans, est référé.

Par M. Stewart—Un bill allouant $3,700 avec l'intérêt depuis le 1er janvier 1866 à Mme Lizzie C. Gallex, veuve du secrétaire de la Convention 1864, est référé.

Le bill sur l'éducation passe avec quelques amendements.

La Chambre s'ajourne.

ROSES ET PERDRIX.—La France a le privilége parmi tant d'autres d'avoir produit les plus belles variétés de roses; c'est chez elle que cette branche d'industrie est la plus active; on se fera sans peine une idée de son importance en apprenant que les seuls rosiéristes de la Brie, envoient chaque année plus de six cent mille sujets sur les marchés des environs.

Voici, d'après le *Journal d'agriculture*, le nom de quelques-uns des premiers sujets de cette troupe embaumée: Gloire de Dijon, Triomphe du Luxembourg, Aimée-Vibert, Mme Desprez, Souvenir de la Malmaison, Comte de Rambuteau, la Rose du Roi, la Reine, Général Jacqueminot, Géant des Batailles, la baronne Prévost, etc., et tant d'autres noms moins célèbres qu'il serait trop long d'énumérer.

Heureuse province que la Brie, elle n'a pas seulement le monopole des roses, elle entre encore en concurrence sérieuse avec la Beauce et la Champagne pour la production des perdrix. M. de Cherville nous donne, dans le *Temps*, sur cette industrie, et sur la statistique du gibier en général, de curieux renseignements:

"Si appauvries que soient nos plaines de la Beauce, de la Brie, de la Champagne, etc., elles produisent encore les 4 ou 500 mille de ces oiseaux que Paris mange tant à la broche qu'au milieu d'un bastion de choux. Dans ce respectable total, l'importation est représentée par 24,318 pièces au profit de l'Espagne.

Ce sont ces belles perdrix rouges qui, pendant l'hiver ornent l'étalage des plus humbles marchands de volailles, au grand ébahissement des chasseurs qui savent combien ces magnifiques oiseaux deviennent rares dans le midi aussi bien que dans le centre de la France.

Il faut joindre à ces 500,000 perdrix pour la consommation de Paris, 300,391 lièvres, dont plus de la moitié nous arrive d'outre-Rhin; 13,000 chevreuils, 50,000 faisans, 15,000 cailles, etc. En somme il a été vendu sur le marché parisien, pour 16 millions de gibier, pendant l'année 1872.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

En dépit de l'état de prostration des affaires et du désordre qui règne depuis si longtemps dans notre pauvre ville, livrée au pillage par une bande d'aventuriers rapaces, et en proie aux dissensions politiques les plus désastreuses, le carnaval promet d'être exceptionnellement brillant cette année, s'il faut en croire les lettres mystérieuses qui nous sont adressées par une main inconnue et qui nous annoncent des choses merveilleuses, que nous ne pouvons malheureusement pas dévoiler encore.

Des milliers d'étrangers arrivent chaque jour des campagnes et des Etats voisins pour prendre leur part des plaisirs de la saison et pour assister au spectacle grandiose qui se prépare.

Les hôtels en seront bientôt garnis, et pendant leur court séjour à la Nouvelle-Orléans, le commerce de détail si rudement éprouvé en ce moment, ne pourra que prospérer.

La curiosité générale est déjà vivement excitée, et l'édit de sa majesté le Roi du Carnaval, que l'on peut lire à tous les coins de rue, n'a pas peu contribué à l'augmenter encore.

On se demande quel est ce roi fantastique que nul ne connait et qui pourtant invite tous ses fidèles sujets à se réunir dans sa bonne ville du Croissant, avant le vingt-cinq février, pour voir défiler son cortége et pour s'associer aux réjouissances publiques qui sont décrétées, pour mieux célébrer ce jour mémorable qui doit être exclusivement consacré à la joie et à la folie.

Déjà le Conseil municipal s'occupe de faire dresser des plateformes devant l'Hôtel-de-Ville afin de permettre aux étrangers de mieux voir la procession quand elle défilera rue St Charles.

Tout présage une fête splendide, malgré les nuages sombres qui couvrent notre horizon politique.

Nous remarquons une très grande excitation dans tous les cercles politiques à mesure que l'investigation du Congrès touche à sa fin.

Les fusionistes sont toujours pleins d'espoir et attendent avec confiance le résultat de l'enquête; mais les radicaux sont dévorés d'inquiétude, et les aventuriers qui se trouvent mêlés aux nègres du Mechanic's Institute se préparent déjà à tirer leurs grègues au premier signal de danger, et à regagner leur Etat natal, le *carpet bag* traditionnel à la main.

Nous leur souhaitons d'avance un bon voyage, mais nous plaignons sincèrement les autres Etats dans lesquels ils iront se réfugier.

Enfin, le proverbe dit que "charité bien ordonnée commence par soi," nous devons donc contribuer de notre mieux au départ précipité de ces messieurs.—Qu'ils aillent se faire pendre ailleurs:—c'est notre vœu le plus ardent!

Notre confrère du *Picayune* a eu une excellente idée en proposant à Kellogg, le pseudo-gouverneur de la clique radicale, d'aller faire un petit voyage en Espagne et de poser sa candidature pour le trône qui vient d'être abandonné par le roi Amédée.

Nous ne doutons pas que l'associé d'Antoine ne réussisse avec un peu de persévérance, pour peu qu'il introduise dans ce pays son système de fraudes électorales qui a eu tant de succès tout d'abord en Louisiane.

Sa Majesté Kellogg Ier pourrait alors nommer son compère Durell grand inquisiteur du royaume et faire venir Antoine comme premier barbier du palais, place qui conviendrait bien mieux à celui-ci que celle de président d'un sénat aussi ridicule que celui de la rue Dryades.

Nous conseillons à Kellogg, dans son intérêt comme dans le nôtre, de réfléchir sérieusement à cette proposition et ne pas trop nous en vouloir si nous aimons mieux le voir en Espagne qu'à la Nouvelle-Orléans, si persuadés que nous soyons, que ce digne homme ne veut que notre bien, c'est-à-dire tout notre *bien*, ou le peu de bien que ses prédécesseurs nous ont laissé.

Un incendie s'est déclaré hier matin vers cinq heures, dans le café de M. Jacob Sax, situé au coin des rues Hampton et Dublin. Heureusement que le propriétaire est arrivé à temps pour éteindre le feu. Les dommages sont évalués à $30 à peu près. La bâtisse appartenait à M. F. Fisher et était assurée pour $2 00.

Les seules victimes de ce commencement d'incendie ont été deux innocents serins qui ont été étouffés dans leur cage par la fumée.

Les officiers Pierson et Devereaux, de la police secrète, ont arrêté hier un certain Charley Davis, alias Williams, soupçonné d'être un pensionnaire du pénitencier de l'Arkansas en rupture de ban.

On l'a mis en lieu sûr jusqu'à ce que l'on puisse s'enquérir de ses antécédents.

Une femme du nom de Mary Anderson, qui jouit d'une mauvaise réputation, a été arrêtée par le policier Donovan, accusée de tenir une auberge pour les estimables citoyens de la pègre et de cacher les objets volés par eux.

Henry Crosby et William Taylor, deux promeneurs nocturnes, ont été conduits à la *calaboose* hier, accusés par John Ross de lui avoir volé $150, mardi soir.

Les deux hommes nient ce fait, nécessairement, mais on n'a pas voulu les croire sur parole.

TEMPÉRATURE.—13 février 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	48	9
12 M.	72	22
3 P. M.	74	23
6 P. M.	69	20

LE PARTI IMPÉRIALISTE.

Voici le texte de l'article du *Daily Telegraph* du 22 janvier, analysé par une dépêche, touchant l'avenir impérial.

Les résolutions ci-dessous ont été adoptées après deux ou trois réunions d'un grand nombre d'impérialistes éminents. En théorie et en pratique, l'unité de direction du parti reste aussi complète et aussi parfaite que du vivant de l'empereur; ce point semble, aux impérialistes, être l'essentiel:

"Toutes divergences d'opinion et toutes nuances de sentiment se sont effacées en face de cette grande mémoire et de ces incommensurables regrets qui sont dans les cœurs de tous, et en s'assemblant en aussi grand nombre et aussi complètement que possible en ce qui touche la représentation de toute section du parti, l'harmonie des vœux et l'union personnelle de tout le parti ont été solennellement proclamées.

"L'impératrice et le prince Napoléon se chargent de la tutelle politique du prince impérial, et conséquemment de la direction du parti bonapartiste. Tout sera fait par leur ordre et sous leur autorité. Il n'y aura ni manifeste ni proclamation: la politique de feu l'empereur sera mise à exécution par le premier prince de son sang et son héroïque veuve, qui a fermé ses yeux et reçu ses dernières paroles. Tous deux seront à la hauteur de ce grand mandat.

"Le jeune prince ne portera pas le nom de Napoléon IV, si ce n'est dans le cœur de ses fidèles partisans. Il se dénommera prince Louis-Napoléon, comme a fait son père avant que la France, par les 8 millions de votes, ait posé sur sa tête la couronne impériale. Dans la vie privée et tant qu'il séjournera à l'étranger, il prendra le nom de comte de Pierrefonds."

L'article finit par ces mots en langue française:

"Ni programme, ni éclat, mais, ce qui vaut mieux encore, un sens calme et droit, et une saine appréciation des circonstances. De la force, et pas d'impatience!"

On lit dans la *Correspondance de Paris*:

Nous pouvons garantir l'exactitude de la nouvelle suivante, concernant les dispositions testamentaires prises par l'empereur Napoléon III.

L'empereur avait fait deux testaments, l'un en 1859, l'autre en 1865; tous deux ont été déposés par lui chez son notaire, Me Mocquard.

Aucun d'eux ne contient de stipulations politiques. Le dernier seul donne quelques indications relatives à l'éducation du prince impérial.

Peu de temps avant la mort de l'empereur, M. Mocquard lui ayant écrit pour lui demander s'il désirait qu'il lui envoyât ces deux testaments, dont le dernier n'est en réalité qu'un simple codicile, l'empereur lui dit de les garder et d'envoyer seulement celui de l'impératrice, également déposé dans l'étude de Me Mocquard, rue de la Paix.

Aucun testament ni codicile n'a été fait par l'empereur depuis 1865.

Décédé, hier matin, à deux heures, à l'âge de deux ans, JULES JEAN PHILIPPE, fils de Jules Fleen, Jr. et de Cécile Mallet.

Les amis et connaissances des familles Fleen et Mallet sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN, à 10 heures. Le corps est exposé rue Bourbon, No. 81, entre Canal et St. Louis.

Les membres de l'Orleans Fire Company No 2 sont également priés d'assister aux funérailles.

Décédé, hier matin, à 9 heures et demie, à l'âge de 15 mois, ADOLPHE WEILBACHER, fils d'Albert Weilbacher et de Louise Giroux.

Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu CE MATIN, à 10 heures. Le convoi partira de l'encoignure Hôpital et Vieille Levée.

PAYEZ VOS LICENSES —OU— FAITES-LES PAYER

Pendant que vous le pouvez avantageusement en CERTIFICATS DE VILLE.

—Adressez-vous chez—

Mr BRETTE,

14.... Rue St-Charles.... 14

De 7 heures du matin à 7 heures du soir. 6 fév—1m—PP

TAPIS ET RIDEAUX.

17 Chartres...A. BROUSSEAU...17 Chartres. IMPORTATEUR ET MARCHAND En Gros et en Détail DE TAPIS. TOILE CIRÉE pour parquet, NATTES, STORES, RIDEAUX Dentelle, MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES etc., etc.

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

CE Sirop est un médicament depuis longtemps accepté pour toutes les maladies de la poitrine et du poumon, dont l'efficacité a été consacrée par plus de quarante années d'expérience, et qui a toujours produit les effets les plus bienfaisants dans tous les cas de rhume, de toux, d'asthme, de bronchite, de laryngite, d'influenza, d'inflammation de la gorge, de l'estomac ou de l'intestin, de crachement de sang, de coqueluche, etc., etc., etc. Il est très agréable au goût et ne fermente jamais, ce qui est une grande économie pour le consommateur.

PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE. —A vendre par— Wheelock, Finlay & Co.; Ball & Lyons; E. J. Hart & Co.; Frederickson & Hartz; ... par tous les principaux pharmaciens. E. P. DUCONGÉ, Propriétaire, No 39, Rue de Chartres. 12 janv—1m—PP—vdc

Avis aux personnes payant Licences de Ville et d'Etat.

JE me charge du paiement des LICENCES de ville, en allouant un fort ESCOMPTE. Je recommande aux personnes qui en ont à payer, de le faire le plus tôt possible, afin de jouir du bénéfice de la dépréciation actuelle des certificats recevables pour Licences. B. NAUTRÉ, No 70, rue Bienville. 14fév—6fPP

ECOLE DE DANSE DU PROFESSEUR ANGELINA. Au No 170, rue du Canal.

LE Prof. ANGELINA annonce au public et à ses amis qu'il enseigne, outre les danses allemandes et autres, la véritable danse Boston, qui est celle de la saison. Jours et heures des leçons. — Pour les dames, les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, de midi à 2 heures.—Pour les messieurs, tous les soirs (le samedi et le dimanche excepté) de 7 à 9 heures du soir. Pour les enfants, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 5 à 7 heures du soir. 14 fév—1m

PAUL ESTEBEN. LÉON ECUYER. **PAUL ESTEBEN & CO,** Fabricants et Marchands de Cuirs. Bureaux et Salle de vente, No. 45 de la rue St-Pierre, Deuxième District, Nlle-Orléans. Tannerie au "Cavaroc Stock Landing." 14 fév—1m

ON DEMANDE un excellent DOMESTIQUE de salle à manger, blanc et comprenant l'anglais. On exigera des références. S'adresser à la Banque de la Louisiane, rue de la Commune No 129. 14 fév—1f

Demande. ON demande une PETITE FILLE de 9 à 14 ans, dans une famille qui aura bien soin d'elle. S'adresser au No 455 de la rue des Magasins, entre les rues Robin et Race. 14 fév—2f

Demande de Couturières en Robes. TROIS bonnes Couturières Garnisseuses trouveront de l'emploi en s'adressant immédiatement au No 33 de la rue Prytania. 14 fév—3f

UNE dame habitant la campagne cherche comme bonne une jeune femme munie de bons certificats, ou même une jeune fille de 14 ou 15 ans. S'adresser pendant trois jours (vendredi) à Mme ADAMS, chez Mr. Skinner, au coin de Rampart et Toulouse. 14 fév—3f

Demande. ON demande, pour faire un travail agréable et facile, deux hommes ayant de bonnes manières et s'exprimant bien. S'adresser, de 9 à 11 heures du matin et de 5 à 7 heures du soir, aux bureaux de la Compagnie du "Wood Sewing Machine," No 207 de la rue du Canal. 9 fév—

Compagnie de fabrique de glace de la Louisiane—Nlle-Orléans, 12 février 1873—A l'élection annuelle qui a eu lieu le MERCREDI, 5 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour un an: Wm. T. Hepp, Richard Pritchard, Henry Trelleen, F. V. Labarre, Jas. Jackson, M. Puig, A. G. Ober, Andrew J. Aiken, Geo. Binder. Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Wm. Thos. Hepp a été réélu président à l'unanimité. D. FOCHELU, Secrétaire et Trésorier. 12fév—6f

Avis. LA mort de notre sieur Cuthbert H. Slocomb n'amènera aucun changement dans le nom de notre maison. SLOCOMB, BALDWIN & CO. Nlle-Orléans, 4 février 1873.

CHARBON. CHARBON. Beau CHARBON de Pittsburg à vendre, dans la Pte St-Charles, à une piastre le baril. S'adresser sur les lieux, en face du Tivoli Circle.

GOUTTE ET RHUMATISMES! GUERISON RADICALE OBTENUE PAR L'EMPLOI DE **BAINS DE VAPEUR,** pris à l'aide d'APPAREILS SPÉCIAUX, ayant obtenu l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris. E. SANTIN, 189 rue Royale. 9fév—3m MeVD

Grand Déballage de Beaux Meubles Au coin des rues Dauphine et Quartier. MEUBLES pour chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer, etc., pour salons, Marie Antoinette, Impériale, brocatelle variée de couleurs; pour salle à manger, noyer, chêne et noyer, le tout dans le dernier goût, au magasin de M. F. DEJAN, au coin des rues Dauphine et Quartier. L'assortiment est magnifique et mérite l'attention des acheteurs, qui seront, du reste, satisfaits pour le prix. M. Déjan se charge aussi des réparations de meubles et des déménagements aux prix les plus modérés.

Le Collége Commercial de Dolbear. EST ouvert de 9 heures du matin à 3 heures du soir. Les élèves peuvent commencer en tout temps: l'écriture, la tenue des livres, l'arithmétique et les langues. Il y a une classe de tenue de livres et d'écriture pour les dames. 5 déc—3m

GRAND DÉPOT DE LA **BALSAMIQUE des PYRÉNÉES** LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins) CHEZ MM. QUEYROUZE & BOIS Encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée. LAURENT LACASSAGNE, Agent. 22 oct—6m

J. MAC CARTHY, IMPORTATEUR ET MARCHAND DE Cigares de la Havane, CAFE, SUCRE ET CONFITURES, A l'angle des rues BIENVILLE ET VIEILLE-LEVÉE. Nouvelle-Orléans. Lock Box No 701 du Bureau de Poste.

T. MOREAU, 127—Rue Royale, coin Toulouse—129. VIENT de recevoir par le steamer un splendide assortiment de: MASQUES. DOMINOS et LOUPS satin, noirs et toutes couleurs. Figures de Singes, Diables, Squelettes, Animaux, etc. MASQUES fil de fer. Aussi un grand choix d'ARTICLES pour COSTUMES: Maillots soie, coton, blancs et couleurs, Bas soie et Bas rayés. Franges, Galons, Paillettes. Rosaces, or et argent faux. Perles blanches et couleurs. — Coiffures de perles. GANTS de peau Jouvin et système Jouvin. Rubans de toutes largeurs, Ceintures cuir et autres, Ombrelles-Cannes, En-tout-cas et Parasoles. LINGERIES pour dames et enfants. CHEMISES FRANÇAISES. PARFUMERIE. MERCERIE. Cheveux et Articles pour Coiffures, &c, &c, &c. 9 fév—PP

Licences de Ville. DÉPARTEMENT DES FINANCES, HOTEL-DE-VILLE, Nouvelle-Orléans, 12 février 1873. TOUTES personnes exerçant une profession ou faisant un métier quelconque dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et tous les propriétaires de voitures, charrettes, drays et autres véhicules, sont informés, par les présentes, que leurs licences de ville pour 1873 sont dûes et doivent être payées, aux bureaux du Département des Finances d'ici au 28 février. Ils sont priés de s'acquitter dans le temps prescrit par la loi, afin d'éviter les pénalités qui suivraient le non-paiement des dites licences. (Signé) LOUIS SCHNEIDER, Administrateur.

City Licenses. DEPARTMENT OF FINANCE. CITY HALL, New Orleans, February 12th, 1873. ALL persons pursuing any profession, calling or other business, carried on within the corporate limits of the city of New Orleans, and all owners of carriages, hacks, drays and other vehicles, are hereby informed that their city licenses for 1873 are due at this office on or before the 28th day of February; and they are respectfully requested to settle the same within the time prescribed by law, in order that they may avoid the penalities for non payment. (Signed) LOUIS SCHNEIDER, Administrator.

Avis. DÉPARTEMENT DES FINANCES, HÔTEL-DE-VILLE, Nouvelle-Orléans, 6 février 1873. A DATER DE CE JOUR, CE DÉPARTEMENT ne recevra pas, pour les licences, d'autres certificats d'allocation ou d'autres preuves de dettes de la ville, que ceux que la loi l'oblige de recevoir. Les taxes arriérées sont payables comme auparavant, et celles de 1871 dans les proportions de $1 65 en certificats et de $1 20 en monnaie courante. Le public peut payer les dites taxes dans ce bureau. LOUIS SCHNEIDER, Administrateur.

AVIS SPÉCIAL. Bureau du Collecteur des taxes d'Etat du Premier District. Nlle Orléans, 11 février 1873. Les parties intéressées sont requises de se présenter sans délai et de payer leurs licences pour l'année courante. Avis sera donné quand je serai prêt à délivrer les comptes de taxes des rôles de 1873, à percevoir en 1873. N. C. FOLGER, Collecteur.

Licences pour 1873. LE soussigné se charge, à des conditions avantageuses pour ses clients, du règlement des taxes, ainsi que des licences de ville à prendre. J. CHAPUS, 20, St-Charles. 6fév—6f PP

AVIS AUX EXPÉDITEURS. AUCUN RETARD QUELCONQUE A CAUSE DES GLACES ET DES BASSES EAUX. Arrivée à Tous les Points de l'Ouest, via Cairo. Connaissements pour tous les points, aux bureaux du Chemin de Fer Central de l'Illinois, No. 29 de la rue Carondelet. JAMES H. TUCKER, Agent Général.

Engrais - - - - Engrais. GUANO du Pérou, GUANO d'Oiseaux de Mer de Bradley, SUPERPHOSPHATE DE FER, de Pierce; NOIR ANIMAL, gros et fin. A vendre, en lots au gré des acheteurs, par THOMAS A. ARCHER, au No. 112 de la rue Poydras.

LE GRAND AMER SARRACENIA, PRÉPARÉ PAR Le Dr. JOS. TUCKER, DE MOBILE, ALA., Se vend maintenant A la Nouvelle-Orléans. L'IMMENSE demande de ce délicieux Tonique dans l'Arizona, au Mississippi et en Géorgie, avait, jusqu'à présent, empêché le propriétaire de remplir les ordres transmis de la Louisiane. On peut se procurer l'Amer chez MM. SCHMIDT & ZEIGLER, Grocers, FREDERICKSON & HARTZ, Pharmaciens. Chez les grocers et les pharmaciens en général et dans tous les salons populaires. Demandez un exemplaire de "Rob and the Friends"; il ne vous coûtera rien. TOBY & BUTLER, Agents pour la vente en gros, Au No. 29 de la rue Natchez. 19 janv—1m

F. MEUNIER, 94....Rue de Chartres....94. A l'honneur d'annoncer aux marchands de la ville et de la campagne, qu'il ouvrira son magasin de gros le 1er février, et qu'il vendra ses marchandises, pour du comptant, AU-DESSOUS DES PRIX DE NEW-YORK. Son assortiment consiste en ARTICLES DE MODES ET FANTAISIE, un grand choix de VÉRITABLE DENTELLE, LINGERIE et ARTICLE BLANC, &c., etc. 15 janv—1m

Changement de domicile. J. PIFFAUT a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent faire accorder et réparer leurs pianos, qu'il continue, comme par le passé, son atelier rue d'Espagne No 25, entre Grands-Hommes et Craps, 3me District. Les ordres peuvent être laissés No 89 rue Royale, coin Conti, au magasin de Variétés.

H. CLOSTERMANN Jph BAYLE. **CLOSTERMANN & BAYLE,** IMPORTATEURS DE Marchandises françaises, anglaises et allemandes. La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce des "notions"...

CAFÉ DE LA ROTONDE DE L'HOTEL ST-LOUIS. CONSOMMATIONS à 10 cents le verre. — Liqueurs de première qualité...

DROGUERIE P. CUSACHS. En magasin, reçu dernièrement: ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO, SULFOVINATE DE SODIUM, GOMME et autres Médicaments Français. RACINE DE GUIMAUVE, fraîche. FLEURS MONDÉES nouvelles. FÉCULE DE POMMES DE TERRE des Vosges en vrac et en paquets, marque Groult. EAU DE FLEURS D'ORANGERS en estagnons et dame-jeannes. GÉLATINE FRANÇAISE & ALLEMANDE de plusieurs qualités. ANILINES SUPÉRIEURES de la maison ... & Co., de Paris. CARMIN DE SAFFRANUM ET CARMIN D'INDIGO. EMERIS FRANÇAIS SUPÉRIEURS, tous les numéros. SAFFRAN d'Espagne, ... A vendre par P. CUSACHS. (Angle Royale et St-Philippe).

Aux Habitants de la ville et de la campagne. **GRANDE RÉDUCTION de PRIX AU MAGASIN DE VARIETES** COIN ST. LOUIS ET ROYALE, face à l'Hôtel St-Louis. **BRICE SEMBRE,** A PARTIR D'AUJOURD'HUI, vendra, à grand sacrifice, tout son stock de MARCHANDISES FRANÇAISES, comprenant— MERCERIE de Paris, Franges soie noire, Guipures, Dentelles, Boutons de toutes sortes, Corsets français, Manchons, Fourrures, Mouchoirs pour dames, unis et brodés; Coton à coudre, Canevas, Coton pour crochet, Bas pour femmes et fillettes. Grand choix de GANTS DE PEAU. BIJOUTERIE JAIS, Eventails pour soirées et mariages, Rubans, Cravates de dames, etc., etc. Les Messieurs trouveront toujours chez lui un assortiment complet de CHEMISES FRANÇAISES blanches et couleur, Cols toile, Chaussettes, Gilets de peau, Caleçons, Mouchoirs, Foulards de Lyon, Peignes, Brosserie. Grande variété de Cravates, Porte-Monnaie, CANNES et PARAPLUIES. PARFUMERIE française garantie. PANIERS ordinaires, Paniers fins. JOUETS d'enfants, Voitures, Vélocipèdes, vendus à prix coûtant. Pour Bals—MASQUES soie, Masques fil de fer, Perles dorées, Perles blanches, Perles couleur. GANTS blancs bon marché. Grande spécialité d'EN-TOUT-CAS, DEMI-PARASOLS. NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande. 25 janv—3mPP

Faïence! Porcelaine! Verrerie et Articles de Ménage, à des prix raisonnables. E. F. MIOTON, 47........RUE ROYALE........47. AYANT, en ce moment, un stock important et varié de Faïence, de Porcelaine et d'Articles de Ménage, offre de l'écouler à des prix très-raisonnables et basés sur l'état actuel des affaires. Il invite les marchands et les habitants de la campagne, ainsi que le public à venir visiter son magasin avant d'acheter ailleurs.

LA société qui a existé jusqu'ici entre I. W. HOMAN et H. LICHTENSTEIN a été dissoute aujourd'hui par limitation et d'un commun accord. I. W. HOMAN est seul autorisé à se servir du nom de la maison en liquidation, et se charge de payer le passif de la dite maison. I. W. HOMAN.

FREDERIC ROMAIN a été admis, aujourd'hui, comme associé dans notre maison, par acte passé par-devant W. J. Castell, notaire public. Le nom de la maison reste le même qu'auparavant. I. W. HOMAN & CO.

Avis Médical Important. Le Dr. E. de F. CURTIS, auteur de "Manhood," — essais sur le mariage, &c. A l'honneur d'annoncer à ses clients du Sud qu'un cas important l'a appelé à la Nouvelle-Orléans et qu'il y restera un mois. Ils peuvent le consulter Au No 9 de la rue des Remparts, entre Canal et Douane, tous les jours, de 10 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi et de 6 à 9 heures du soir; le dimanche, de 11 à 2 heures. Il a consacré vingt ans au traitement des MALADIES NERVEUSES PROVENANT DE LA DÉBILITÉ PHYSIQUE, DE L'ÉPUISEMENT, DES ABUS ET D'AUTRES AFFECTIONS. ... MANHOOD. (Vérifié.) (Deux cents éditions.) ... Prix: 50 cents, par la Poste. S'adresser à l'auteur, le Dr. E. de F. CURTIS, No. 9 de la rue des Remparts, Nouvelle-Orléans. Le Dr. Curtis insiste encore auprès des malades qui lui ont écrit, sur la nécessité d'une entrevue. Il ne quitte jamais les clients de son endroit et ne peut rester plus d'un mois à la Nouvelle-Orléans. 3 janv—1m—PP

SECOND ETAT SEMI-ANNUEL —DE LA— BANQUE NATIONALE MUTUELLE —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS, 166, RUE DU CANAL. A la Clôture des Affaires, Mardi, 31 Décembre 1872.

ACTIF:

En caisse, monnaie courante	$ 732,741 48
En caisse, or	104,372 35
Prêts et escomptes	1,0[illegible] 65
Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation	486,000 00
Autres actions, bonds et hypothèques	3,000 00
Dû par les agents de réserve et d'achat	281,867 14
Dû par d'autres banques et banquiers	28,019 80
Propriétés foncières	7,670 80
Meubles et installations	16,354 61
Primes sur les bonds des Etats-Unis	72,347 50
Primes sur l'or	1,856 51
	$2,726,876 84

PASSIF:

Capital, payé	$ [illegible]
Surplus	26,168 76
Circulation	450,000 00
Dividendes non réclamés	394 84
Dépôts individuels	1,768,469 97
Profits et pertes	48,685 34
	$2,726,876 84

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES. Deuxième Dividende Semi-Annuel, Déclaré le 31 Décembre 1872. 6 1/2 pour cent aux actionnaires, 1 1/2 pour cent aux déposants. PAUL FOURCHY, Président. ALBERT BALDWIN, Vice-Président. JOSEPH MITCHELL, Caissier. Directeurs: P. Maspero, Jno. T. Hardie, Jno. D. Cobb, Chs. Lafitte, Adolphe Meyer, P. Poursine, Albert Baldwin, Paul Fourchy, Ernest Miltenberger. 10 janv—3m—PP

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS. **QUEYROUZE & BOIS,** MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET toutes sortes de produits de l'Ouest. Aux Magasins bleus. Coin Vieille Levée et Bienville, Nlle-Orléans.

E. H. REYNES & BRO., Variétés Alley—Cotton Exchange Building, Entre Commune et Gravier. CHANGE sur Paris et Londres. Change à vue sur New York, San Francisco, St. Louis et Cincinnati. Remises, par dépêches télégraphiques, à Londres, New York et San Francisco.

Propriétés à vendre et à louer.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. **Moulin à scies à vendre.** LA société existant entre PITALUGUE & PETIT pour l'exploitation du moulin à scies connu sous le nom de "Jackson Saw Mill", situé sur la Levée, 3ème District, entre la rue Pologne et le Couvent, sera dissoute le 25 février prochain, pour cause de départ. Jusqu'à cette époque le moulin, en parfait état de travail, le stock et le matériel complet seront offerts en vente à l'amiable. Si l'établissement n'est pas vendu alors, il sera mis à l'encan sans réserve. Le jour sera ultérieurement indiqué. PITALUGUE & PETIT.

A Vendre, Une jolie maison de résidence meublée, avec une petite ferme de 20 arpents, jardins, verger, potager, chevaux, vaches laitières, voiture, instruments aratoires, etc., située sur la rivière Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, à quatre ou cinq milles de Mandeville. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille.

J. A. D'HÉMÉCOURT. **CONFISERIE** Avec une Usine à vapeur. **J. A. D'HÉMÉCOURT,** SUCCESSEUR DE E. TURPIN, 93...Rue Vieille-Levée...93. GRANDE Fabrique de Candi. CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Premium au Louisiana State Fair). GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS. Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX. Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre E. P. Diehl. TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

ASSURANCE. **LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company,** A laquelle l'Etat de la Louisiane a donné une charte. Bureau au coin des rues Carondelet et Gravier. LES personnes qui désirent s'assurer sont informées que cette Compagnie émet des polices d'assurance de la vie, sur tous les plans approuvés, à aussi bas prix qu'aucune autre compagnie. Aucune police n'est forfaite. Les pertes sont déterminées et réglées avec promptitude et libéralité. JAMES M. LOW, Président. 1 déc—3mPP

Avis Important aux Dames. DANS le but de clore notre stock de CHAPEAUX D'HIVER, nous offrons le grand avantage de les faire GARNIR par notre modiste sans prix extra. LOUIS GEO. ASBURY, Articles de Modes et de Fantaisie, rue Royale.

Association d'Assurances Mutuelles —DE LA— Nouvelle-Orléans. Bureau, 166, rue du Canal.

QUATRIÈME ÉTAT TRIMESTRIEL.—1872.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

Primes d'incendie	$317,186 65	
" maritimes	154,358 16	
" de rivières	78,999 01	550,475 84
En moins — primes non expirées	$233,929 14	
Primes remboursées	1,401 45	237,330 59
Primes nettes acquises		$313,145 25
Pertes par les incendies	$31,357 87	
" sur les mers	34,923 01	
" sur les rivières	6,061 10	
Réservé pour pertes non réglées	107,500	
	$169,861 98	
Réassurances	15,573 98	
Compte des dépenses	15,868 13	
Refaction (rebate)	3,704 95	
Profits et pertes	1,028 59	
En plus — 2 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé......22,89		
En moins: Escompte et intérêts...17,871 91	4,981 01	
		210,938 53
Bénéfices nets		$102,206 72

— ACTIF —

Balance due sur Stock-notes	$657,782 94
En caisse	117,615 09
Billets et effets à recevoir	479,302 57
Actions et Bonds	113,752 98
Propriétés foncières	188,304 69
Primes en voie de collection	7,868 08
Assessment de 65 pour cent sur..$922,175.99	180,394 30
Compte suspendu	50 00
Total	$1,165,840 87

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans. C. CAVAROC, Président. G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce septième jour de janvier 1873. G. LE GARDEUR, Notaire public.

RÉCAPITULATION DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

Primes sur les incendies	$530,790 88	
Primes sur la marine	374,513 89	
Primes sur les rivières	208,081 95	$1,128,385 37
Primes non expirées	235,929 14	
Primes rendues	2,349 19	239,278 33
Primes nettes acquises en 1872		$889,117 25
Pertes, dépenses, réassurances, réfaction (rebate), etc.		
Premier quartier	$169,147 50	
Second do	110,133 43	
Troisième do	79,265 81	
Quatrième do	210,938 53	569,584 28
Profit net de 1872		$319,533 [illegible]

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.

Premier trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Deuxième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Troisième trimestre de 1872, 30 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Quatrième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'Article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessment, s'élevant à $921,175 99; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé. C. CAVAROC, Président. G. LANAUX, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Chs. Cavaroc,	Arthur Poincy,
Chs. De Rayter,	J. Egré,
Leon Haas, Jr.,	P. S. Wiltz,
E. F. Mioton,	Léon Queyrouze,
Wm. Agar,	John Rocchi,
S. Cambon,	J. B. Lovart.

J. SAGET, Armurier, 1[illegible]....Rue de Chartres.... Chargeurs de fusil, bien connus, de sa fabrique, Capsules françaises, G. D. & F. L., ...

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS. 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candi à la crème, Toute espèce de Candi nougats, ... Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX, GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai. Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que ... qu'ils vendront au plus bas prix du marché. RUE VIEILLE-LEVÉE. FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

NORMAN & REISS — Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

Fire Works! ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLONS, FIRE CRACKERS.

PRIZE BOXES. BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY. A vendre par NORMAN & REISS, Seuls Agents, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 1er oct. 1872—1an PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 13 FEVRIER—CLASSE No 37.

28 29 15 58 1 60 46 76 9 36 [illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement. En témoignage, nous apposons notre signature. Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 13 février 1873. H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

R. B. MANNION 20...RUE CARONDELET...20 —Nouvelle-Orléans.— EMET des lettres de crédit pour voyageurs sur MM. N. M. Rothschild & Sons, Londres; De Rothschild Frères, Paris; S. M. de Rothschild, Vienne; M. A. de Rothschild & Sons, Francfort; et sur leurs correspondants.

LOUIS GRUNEWALD, Au No 129 de la rue du Canal. LE plus grand magasin de piano et de musique du Sud. Instruments de musique en gros et en détail; seul agent des fabriques de pianos de Steinway, Knabe et Haines; ... Agence pour la vente en gros des orgues de Mason & Hamlin ... Importation directe d'instruments de musique, cordes, &c.

Grande Réduction de Prix. EAU DE SELTZ. VU l'état actuel des affaires, nous réduisons nos prix. Nous sommes prêts à livrer de l'EAU DE SELTZ, dans tous les quartiers de la ville à raison de 75 Cents la douzaine. JOHN COMMUNY, FABRICANT D'EAU DE SELTZ, Au No 209 de la rue des Remparts. VICTOR LATOMEY, Au No 51, rue Poeyfarre.

Sucres, Mélasses et Sirops. SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, écrasés en morceaux et Sucre en poudre. A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas. SIROP—"Golden Syrup," article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas. SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la raffinerie Crescent City, marques "Chalmette" "Pelican". A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas. MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barils. A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas. SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités, blanc et jaune, en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas. SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de sucre d'habitation en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas. SUCRES ETRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto Rico, en boucauts et en caisses. A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

CONFISERIE **ADOLPHE LEMANNE,** 207 Chartres Street 207 Entre Dumaine et Ste. Anne. 2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane. SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gateaux et Pyramides pour mariages. Bonbons fins assortis, Fruits glacés, cristallisés, Boites, sacs et Cornets pour baptêmes. Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS. Bureau: Rue St-Pierre, No. 5 (Edifice Pontalba). Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine. R. M. DAVIS, Président. A. SOCOLA, Vice-Président. A. GRANGER, Secrétaire. Comité de Finance: A. Socola, Jos. Mitch, E. A. Lhomme, Ernest Pargot, R. Soley. Directeurs: R. M. Davis, A. Socola, Rich. England, J. K. Gourdain, N. A. Lhomme, Jos. David, F. Jaubert, J. J. Roma, G. L. Fèvre, F. Rancho, L. Mansel, M. Serwin, A. Haber, E. Durand, M. Comitor, P. M. Manneaux, Ernest Pargot, V. Benoit, J. Schumaker, R. Soley, J. B. Leder, J. Newhouse, Jos. Mitch, David Hughes, M. Dumestre.

NOUS DÉSIRONS QUE CHACUN se rende au Temple de Musique de BLACKMAR, No 167 de la rue du Canal ... PIANOS ... les conditions les plus avantageuses ...

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine ... Extraction des dents sans souffrance ...